

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Aya Or & Argent Inc.	27 août 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Canada Silver Cobalt Works Inc.	25 août 2021	Colombie-Britannique
CARDS II Trust	26 août 2021	Ontario
Chorus Aviation Inc.	26 août 2021	Nouvelle-Écosse
Fonds alternatif EHP Revenu stratégique	30 août 2021	Ontario
Fonds de revenu à taux variable Purpose	26 août 2021	Ontario
Fonds de base MLD		
Fonds de base PK		
Fonds de lingots d'or Purpose		
FNB de biotechnologie Purpose		
Fonds mondial de répartition tactique de l'actif StoneCastle		
Fonds de revenu fixe 2.0 Algonquin	31 août 2021	Ontario
Mulvihill Premium Yield Fund	26 août 2021	Ontario
Société financière Definity	27 août 2021	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB Desjardins IR Canada multifacteurs faible en CO2	26 août 2021	Québec
FNB Desjardins IR États-Unis multifacteurs faible en CO2		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada multifacteurs faible en CO2		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
FNB Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs faible en CO2		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
FNB Desjardins IR Indice Canada faible en CO2		
FNB Desjardins IR Indice États-Unis faible en CO2		
Innergex énergie renouvelable inc.	30 août 2021	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
Portefeuille RGP Revenu Fixe d'Impact	27 août 2021	Québec
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Banque de Montréal	26 août 2021	Ontario
Discovery 2021 Short Duration LP	31 août 2021	Ontario
FNB BetaPro Banques canadiennes également pondérées Haussier quotidien 2x	26 août 2021	Ontario
FNB BetaPro Banques canadiennes également pondérées Baissier quotidien - 2x		
FNB BetaPro FPI canadiennes également pondérées Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro FPI canadiennes également pondérées Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro S&P/TSX 60 <sup>MC</sup> Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro S&P/TSX 60 <sup>MC</sup> Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro S&P/TSX Indice Plafonné de la FinanceMC Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro S&P/TSX Indice Plafonné de la FinanceMC Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro S&P/TSX Indice Plafonné de l'ÉnergieMC Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro S&P/TSX Indice Plafonné de l'ÉnergieMC Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro Sociétés aurifères canadiennes Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro Sociétés aurifères canadiennes Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro S&P 500 <sup>®</sup> Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro S&P 500 <sup>®</sup> Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro NASDAQ-100 <sup>®</sup> Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro NASDAQ-100 <sup>®</sup> Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro Sociétés du secteur de la marijuana Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro Lingots d'or Haussier quotidien 2x		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB BetaPro Lingots d'or Baissier quotidien -2x		
FNB BetaPro Pétrole brut Haussier quotidien avec effet de levier		
FNB BetaPro Pétrole brut Baissier quotidien inverse avec effet de levier		
FNB BetaPro Gaz naturel Haussier quotidien avec effet de levier		
FNB BetaPro Gaz naturel Baissier quotidien inverse avec effet de levier		
FNB BetaPro Argent Haussier quotidien 2x		
FNB BetaPro Argent Baissier quotidien -2x		
FNB Horizons Or		
FNB Horizons Argent		
FNB Horizons Pétrole brut		
FNB Horizons Gaz naturel		
FNB BetaPro S&P/TSX 60 <sup>MC</sup> à rendement quotidien inverse		
FNB BetaPro S&P 500 <sup>®</sup> à rendement quotidien inverse		
FNB BetaPro Sociétés du secteur de la marijuana à rendement inverse		
FNB BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX <sup>MC</sup>		
FNB indiciel Fidelity Dividendes canadiens élevés	30 août 2021	Ontario
FNB indiciel Fidelity Dividendes américains pour hausses de taux		
FNB indiciel Fidelity Dividendes américains pour hausses de taux – Devises neutres		
FNB indiciel Fidelity Dividendes américains élevés		
FNB indiciel Fidelity Dividendes américains élevés – Devises neutres		
FNB indiciel Fidelity Dividendes internationaux élevés		
FNB indiciel Fidelity Actions canadiennes à faible volatilité		
FNB indiciel Fidelity Actions américaines à		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

faible volatilité

FNB indiciel Fidelity Actions américaines à faible volatilité – Devises neutres

FNB indiciel Fidelity Actions internationales à faible volatilité

FNB indiciel Fidelity Actions canadiennes de grande qualité

FNB indiciel Fidelity Actions américaines de grande qualité

FNB indiciel Fidelity Actions américaines de grande qualité – Devises neutres

FNB indiciel Fidelity Actions internationales de grande qualité

FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes – Approche systématique

FNB indiciel Fidelity Valeur Canada

FNB indiciel Fidelity Valeur Amérique

FNB indiciel Fidelity Valeur Amérique – Devises neutres

FNB indiciel Fidelity Valeur internationale

FNB indiciel Fidelity Momentum Canada

FNB indiciel Fidelity Momentum Amérique

FNB indiciel Fidelity Momentum Amérique – Devises neutres

FNB indiciel Fidelity Momentum international

FNB Fidelity Développement durable mondial

FNB Fidelity Obligations mondiales de base Plus

FNB Fidelity Obligations de sociétés canadiennes à court terme

FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique

FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique – Devises neutres

FNB Fidelity Obligations mondiales de qualité

FNB Fidelity Revenu mensuel canadien

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
élevé		
FNB Fidelity Revenu mensuel mondial élevé		
FNB Fidelity Simplifié – Équilibre		
FNB Fidelity Simplifié – Croissance		
Fonds alternatif à rendement absolu Pender	26 août 2021	Colombie-Britannique
Fonds alternatif d'arbitrage Pender		
Fonds du marché monétaire Renaissance	31 août 2021	Ontario
Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance		
Fonds du marché monétaire américain Renaissance		
Fonds de revenu à court terme Renaissance		
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		
Fonds à rendement flexible Renaissance		
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		
Fonds équilibré canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance		
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de dividendes canadien Renaissance		
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié Renaissance		
Fonds de revenu élevé Renaissance		
Fonds de valeur de base canadien Renaissance		
Fonds de croissance canadien Renaissance		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance		
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance		
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance <sup>4</sup>		
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance		
Fonds d'actions américaines Renaissance		
Fonds de dividendes international Renaissance		
Fonds d'actions internationales Renaissance		
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance		
Fonds des marchés mondiaux Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance		
Fonds de valeur mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance		



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

Fonds accent mondial Renaissance		
----------------------------------	--	--

Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance		
--	--	--

Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance		
--	--	--

Fonds Chine plus Renaissance		
------------------------------	--	--

Fonds de marchés émergents Renaissance		
--	--	--

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance		
--	--	--

Fonds d'infrastructure mondial Renaissance		
--	--	--

Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance		
--	--	--

Fonds immobilier mondial Renaissance		
--------------------------------------	--	--

Parts des catégories A, T4, T6, F, FT4 et FT6 (sauf indication contraire)		
---	--	--

Portefeuille équilibré de revenu Axiom		
--	--	--

Portefeuille diversifié de revenu mensuel Axiom		
---	--	--

Portefeuille équilibré de croissance Axiom		
--	--	--

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance		
--	--	--

Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance		
--	--	--

Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance		
--	--	--

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance		
--	--	--

Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance		
---	--	--

Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance		
---	--	--

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance		
--	--	--

Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance		
--	--	--

Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance		
---	--	--

Fonds de sciences et de technologies		
--------------------------------------	--	--

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
mondial Renaissance		
Portefeuille de croissance à long terme Axiom		
Portefeuille canadien de croissance Axiom		
Portefeuille mondial de croissance Axiom		
Portefeuille de titres étrangers de croissance Axiom		
Portefeuille 100 % actions Axiom		
Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance		
Mandat privé d'actions américaines Renaissance		
Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance		
Mandat privé d'actions internationales Renaissance		
Mandat privé d'actions mondiales Renaissance		
Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance		
Mandat privé d'actifs réels Renaissance		
Ninepoint 2021 Short Duration Flow- Through Limited Partnership	31 août 2021	Ontario
Organigram Holdings Inc.	31 août 2021	Nouveau-Brunswick
Osisko Green Acquisition Limited	30 août 2021	Ontario
Park Lawn Corporation	27 août 2021	Ontario
Portefeuille conservateur Horizons FNB à indice de rendement total	27 août 2021	Ontario
Portefeuille équilibré Horizons FNB à indice de rendement total		
Portefeuille croissance Horizons FNB à indice de rendement total		
Tricon Residential Inc. ( <i>auparavant, Tricon Capital Group Inc.</i> )	26 août 2021	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Knowlton Development Corporation, Inc.	30 août 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Fonds américain de base NCM, une catégorie d'actions de NCM Opportunities Corp.	30 août 2021	Alberta
Fonds commun d'actions internationales Impérial	27 août 2021	Ontario
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial		
Fonds d'obligations mondiales CIBC	30 août 2021	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable

ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

#### Loop Industries Inc.

Vu la demande présentée par Loop Industries Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 août 2021 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de titres de dette, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 13 août 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 3256492

Décision n°: 2021-FS-0198

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Canada Silver Cobalt Works Inc.

Vu la demande présentée par Canada Silver Cobalt Works Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 août 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 24 août 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 24 août 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0203

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).